

17

À LA UNE
AUTOMNE-HIVER 2020
N° 35

LE DOSSIER

Conseil communautaire
Nouvelle équipe

FOCUS SUR

Enquête publique du PLUi-H
Nouvelles règles d'urbanisme

• ASNIÈRES-SUR-VÈGRE • AUVERS-LE-HAMON • AVOISE • BOUESSAY • COURTILLERS • DUREIL •
• JUIGNÉ-SUR-SARTHE • LE BAILLEUL • LOUAILLES • NOTRE-DAME-DU-PÉ • PARCÉ-SUR-SARTHE •
• PINCÉ • PRÉCIGNÉ • SABLÉ-SUR-SARTHE • SOLESMES • SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE • VION •

L'ÉDITO



La nouvelle équipe communautaire est en ordre de marche.

Avec les vice-présidents, les conseillers délégués et l'ensemble des élus communautaires nous nous sommes appropriés rapidement les dossiers en cours.

À l'image du pôle culturel, vaste projet dont l'élaboration et la réalisation auront traversé plusieurs mandats, ce sont les projets initiés par l'équipe précédente que nous devons d'abord poursuivre, à la fois sans perte de temps mais aussi sans s'interdire les réajustements rendus nécessaires par une conjoncture évolutive et parfois déstructurante.

La volonté de poursuivre une politique de valorisation de notre territoire implique que nous continuerons de développer des actions de centralité, vers la ville de Sablé, sans négliger les projets vers les autres communes et en particulier vers les plus fragiles.

C'est en renforçant chacun de ses membres que nous rendrons la communauté plus forte et plus apte à s'adapter aux transformations sociétales.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un outil qui renforce cette cohésion territoriale sans nier l'identité de chacune de nos communes. Son élaboration a pris plusieurs années mais traduit notre vision d'un territoire de demain.

Nous avons tous, individus, entreprises et collectivités, traversé une crise sanitaire aussi brutale qu'inattendue. Je voulais dans cet éditorial souligner l'implication des agents qui parfois dans des conditions très difficiles, ont permis que le service public soit toujours rendu. Ils ont toute notre estime.

Ce numéro du « 17 à la une » non seulement balaie notre actualité mais nous plonge au cœur du dispositif communautaire. Cette publication est avant tout un lien pour vous rappeler que nous sommes tous acteurs d'une politique locale dont la seule ambition reste le bien être de chacun.

Daniel Chevalier, Président de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe

SOMMAIRE

■ ÉVÉNEMENT	Cinéma Confluences, clap de départ	p.3
■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	Enquête publique du PLUi-H	p.4
■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	LDC face à la crise	p.5
■ CULTURE ET SPORT	La reprise des activités est au rendez-vous	p.6
■ CULTURE ET SPORT	Pôle culturel, le chantier démarre rue Saint Denis	p.7
■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Présentation de la nouvelle équipe	p.8 -9-10
■ ENVIRONNEMENT	Déchets ménagers, comment réduire leur impact	p.11
■ TRAVAUX ET VOIRIE	Entretien et travaux de voirie	p.12
■ TOURISME ET PATRIMOINE	Tourisme en Vallée de la Sarthe	p.13
■ AGENDA		p.14
■ INFORMATIONS LÉGALES & NUMÉROS UTILES		p.15



Directeur de la publication : Daniel Chevalier - Responsable communication : Clément Le Coroller - Rédaction : Isaëlle Guillon - Conception et mise en page : service Communication - Photos : service Communication et 123RF- Impression : Devisu impression



Cinéma Confluences

Clap de départ

Le cinéma Confluences a ouvert ses portes au cœur du complexe culturel de la rue Saint-Denis à Sablé.

La construction du cinéma avait démarré fin 2019 suite à un appel à manifestation d'intérêt et à la sélection du projet Confluences par les collectivités locales. Retardée par le confinement, l'ouverture du cinéma au public a eu lieu mercredi 16 septembre.

Septième de l'enseigne, le cinéma Confluences remplace le Palace Carnot dont le gérant a pris sa retraite. Il est constitué de 3 salles, d'un grand hall et est ouvert 7 jours sur 7.

Les films à l'affiche sont destinés à un large public. Dans le cadre d'une convention, les séances du mercredi au centre culturel sont désormais projetées le jeudi au Cinéma Confluences, sur proposition de L'Entracte.

Cédric Aubry, le propriétaire du cinéma, évalue à 120 000 le nombre d'entrées par an.

Afin de développer l'accès à la culture et au divertissement

sur son territoire, la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe a oeuvré à l'installation du cinéma pour un coût total de 1 117 5000 €.

Elle a libéré l'espace occupé par les studios de danse provisoires de la Maison des arts et des enseignements. Elle a reconfiguré les espaces extérieurs autour du cinéma et les accès au Centre culturel Joël Le Theule. Elle a élargi la voie d'accès aux parkings depuis la rue Saint-Denis pour permettre le passage en double sens. Enfin, elle a versé une subvention de 540 000 € au Cinéma Confluences.

La ville de Sablé a également soutenu l'installation du cinéma par un investissement à peu près identique.

Films à l'affiche, réservations et informations covid sur : cinema-confluences.com

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



- ⇒ Maintenir la vitalité des coeurs de villages et organiser la complémentarité ville-campagne
- ⇒ Développer les modes de transport alternatifs à la voiture et gérer durablement les ressources
- ⇒ Favoriser une offre de logement diversifiée pour accueillir 3600 à 4100 habitants d'ici 2032,
- ⇒ construire 15 logements neufs à l'hectare et rénover l'existant pour réduire la consommation foncière...

Enquête publique du PLUi-H jusqu'au 20 novembre

Nouvelles règles d'urbanisme pour les années à venir

Il fixe les règles d'utilisation du sol pour les 10 prochaines années. Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-H) sera bientôt approuvé. Avant cela, il est soumis à enquête publique du lundi 19 octobre au vendredi 20 novembre. L'ensemble du dossier est disponible à la consultation et ouvert aux observations et propositions des habitants. Il est consultable dans chacune des 17 communes du territoire ainsi que sur le site www.registredemat.fr/cdcsable-pluih.

Lancée en 2018, la construction du Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat est l'aboutissement de 3 ans d'études et concertation. Ce projet définit la politique d'urbanisation des 10 prochaines années comprenant le développement de l'habitat, des équipements, des transports sur l'ensemble du territoire intercommunal. Il s'appuie sur des objectifs démographiques, économiques et environnementaux. Le PLUi-H réglemente le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée, à travers son règlement et son document d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Il remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme com-

munaux dès son approbation par le conseil communautaire. Il sera notamment opposable au permis de construire et à toute demande d'autorisation d'urbanisme.

Disponible à la consultation, le projet de PLUi-H arrêté inclut les documents suivants : le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le programme d'orientations et d'actions (POA), le règlement écrit et graphique ainsi que les annexes.



Le public pourra déposer ses observations et propositions du lundi 19 octobre (9h00) au vendredi 20 novembre (17H00) sur :

- les registres d'enquête ouverts dans toutes les communes de la communauté de communes,
- le registre numérique dédié à l'enquête publique à l'adresse www.registredemat.fr/cdcsable-pluih,
- par courrier électronique à l'adresse cdcsable-pluih@registredemat.fr, ou
- par courrier postal à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête sur le projet de PLUi-H, à l'adresse suivante : *Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe - Hôtel de ville - 72300 Sablé-sur-Sarthe.*

En outre, les observations du public peuvent être reçues par la commission d'enquête dans le cadre de ses permanences. Les dates des permanences sont disponibles dans votre mairie ou sur www.registredemat.fr/cdcsable-pluih

Ces observations ou propositions seront consultables sur le registre numérique.

LDC face à la crise

Une activité soutenue sur le site de Sablé

Poulets de Loué, Le Gaulois, Maître Coq, le sabolien LDC, numéro 1 de la volaille en France, fait lui aussi face à la crise. Dans ses 101 sites en Europe, le groupe compte 22 000 collaborateurs et pas moins de 3 000 salariés sur le territoire de la communauté de communes. Sa ligne de conduite : rester réactif et solidaire face au changement.

Un personnel de confiance

" Nous avons vécu cette crise comme un mauvais film de science-fiction " raconte Denis Lambert, son PDG. " À Sablé, le site était en travaux au moment de son déclenchement. Cela a rendu plus compliquée la mise en place des mesures barrières ". Mais l'activité n'a pas cessé dans l'entreprise agroalimentaire. " Durant le confinement, nous avons pu compter sur le personnel dont je suis admiratif. Il était présent et inventif. Beaucoup d'initiatives ont été prises pour aménager les postes de travail. Des personnes se sont proposées pour fabriquer des masques. Et de nombreux échanges de bonnes pratiques ont eu lieu au sein du groupe. " Un élan d'autant plus important que l'activité est allée croissant sur le site de Sablé.

Plus de consommation à domicile

" Durant le confinement, la demande évolue dans le groupe. Les entreprises qui travaillent pour la restauration connaissent une baisse de 40% de leur activité tandis qu'on ne parvient pas à combler totalement les besoins des détaillants (grandes surfaces) qui augmentent de 30% ". C'est pour cette seconde branche que travaille le site de Sablé. " Certaines entreprises du groupe en baisse d'activité nous ont transmis leurs volumes. C'est aussi ce qui fait la force d'un groupe." Aujourd'hui, la demande reste soutenue et l'entreprise recrute* sur le territoire.

Des campagnes de test qui rassurent

Pour rassurer et poursuivre son activité, l'entreprise a dû réagir vite, et isoler les malades du covid. " Nous avons très bien travaillé avec la sous-préfecture et l'ARS pour l'organisation de campagnes de dépistage. Comme partout, la transmission se fait au sein des rassemblements privés et non dans l'entreprise ". En juin, juillet, septembre, ces tests ont exclu les clusters et rassuré le personnel.

***Recrutement** : LDC recherche des personnes dans tous les métiers : production, préparation de commandes, maintenance et informatique. recrutement.ldc.fr



Dégrèvement d'impôt pour les entreprises les plus touchées

Les petites et moyennes entreprises de secteurs particulièrement affectés par la crise peuvent bénéficier d'une réduction des deux tiers de la cotisation foncière des entreprises selon la loi de finances rectificative pour 2020. La communauté de communes a adopté ce dispositif. Il s'applique automatiquement aux petites ou moyennes entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport ou de l'évènementiel. Cette mesure concerne une cinquantaine d'entreprises sur le territoire intercommunal. Son coût, estimé à 44 492 €, sera partagé à parts égales entre la communauté de communes et l'État.

Plus d'informations sur legifrance.gouv.fr (Décret n°2020-979 du 5 août 2020)



Semaine école-entreprise

Le Club de développement du Pays sabolien organise sa semaine école-entreprise. Du 16 novembre au 4 décembre, les BTS et CAP des lycées Raphaël Elisé, Sainte Anne et Val de Sarthe simuleront des entretiens d'embauche face aux directeurs des ressources humaines des entreprises participantes. En jeu, de vrais-faux postes de technicien de maintenance, d'agent de prévention santé et sécurité, de responsable technique, etc. Une façon de sensibiliser les étudiants aux métiers du territoire.

Culture, sport, loisirs

Après un long arrêt des activités, la reprise est au rendez-vous

En septembre, les activités ont repris dans les structures intercommunales. Après l'épisode de confinement, 1 160 personnes se sont inscrites à la Maison des arts et des enseignements, 2 998 au Centre aquatique et 2 270 abonnés fréquentent les espaces de la Médiathèque Intercommunale. Malgré le covid-19, la fréquentation est stable pour les activités enfants, plus hésitante chez les adultes.



Béatrice Pasquier, professeur d'arts dramatiques à la Maison des arts et des enseignements

Béatrice Pasquier, 49 ans, comédienne professionnelle et metteur en scène, a rejoint la Maison des arts et des enseignements en septembre. Elle enseigne les arts dramatiques depuis 18 ans. Elle aime le théâtre de rue, le théâtre classique, les contes détournés, et particulièrement le Cendrillon de Joël Pommerat.

À quel âge peut-on faire du théâtre ?

Au conservatoire j'enseigne à toutes les classes d'art dramatique à partir de 8 ans : initiation, éveil, cycle 1, 2, 3 et depuis le 1^{er} octobre, aux adultes dans un cours ouvert à tous les niveaux.

Quels sont vos projets pour les élèves ?

Pour la fête du conservatoire en juin, nous préparerons une pièce policière avec le cycle 1 (5^e, 4^e). Un spectacle sur l'adolescence avec des textes d'auteur sera présenté par le cycle 2 (3^e-lycée). Pour le cycle 3 (lycée) nous effectueront un travail avec Anne Daniel, professeur de danse modern jazz sur le thème d'Antigone et les guerres. Pour les adultes, il est encore un peu tôt pour me prononcer. Le cours reste ouvert pour ceux qui souhaitent nous rejoindre avant la fin de l'année.



Maëlle Bigot Pecot, bibliothécaire à l'Espace Molière de la Médiathèque Intercommunale

Maëlle Bigot Pecot, 27 ans, est arrivée en janvier 2020 pour intégrer les services de la Médiathèque intercommunale à l'espace Molière de Précigné. Elle aime la BD, le manga adulte, les romans jeunesse, les films d'animation et les danses traditionnelles.

Que trouve-t-on à l'Espace Molière ?

« On y trouve des livres pour tous les âges, des revues, des CD de musique, un ordinateur en libre accès et un tipi ! » s'amuse Maëlle Bigot Pecot. « L'espace est tenu par plusieurs bibliothécaires et des bénévoles. L'espace Molière accueille les animations *P'tits bout lit*, *Contalabibli* et *A vos manettes* qui tournent dans les espaces.

Malgré le covid, tout le monde y a-t-il accès ?

On est ouverts depuis 3 mois ! L'espace n'est pas un sanctuaire et nous respectons les gestes barrières. J'ai fait un peu de ramdam quand je suis arrivée pour rendre l'espace plus ouvert et ludique. J'ai complété la signalétique et étoffé les collections science-fiction, fantaisie, fantastique, les mangas. Venez le découvrir !

Quels sont tes projets pour l'Espace Molière ?

Après la période du covid, je mettrai en place des *jours numériques* pour les enfants. J'aimerais aussi créer un temps *jeux de société* tous les mercredis, et initier des animations adultes participatives via une boîte à talents : langue, origami, macramé, partage de lectures, tout sera possible ! J'aimerais développer des initiations informatiques sur le site de Précigné, en complément de ce qu'il existe à l'Espace Reverdy. Bref, l'espace est un lieu de convivialité et d'échanges où vous êtes les bienvenus.



Nouveau

Le fitness en liberté au Centre aquatique

Nouveau, le Centre aquatique ouvre des séances de *Fit'lib*, fitness aquatique en liberté le samedi matin. De 10h45 à 12h30 par tranche de 45 minutes, un matériel dédié au renforcement musculaire ainsi qu'au développement du système cardio-respiratoire est mis à la disposition des sportifs. Un système de rotation permet à chacun d'utiliser l'intégralité du matériel en autonomie. Un chronomètre est disposé au bord du bassin afin de mesurer le temps d'activité et de repos. À 8,70 € la séance et 66,70 € les 10, le *Fit'lib* est une variante de l'aquatrainning, entraînement fitness encadré qui se déroule les lundi, mardi et jeudi.

Pôle culturel

Le chantier démarre rue Saint Denis



En septembre, le chantier du pôle culturel a démarré. 16 entreprises ont été sélectionnées dans le cadre d'un marché public pour les différentes phases de son édification. Le chantier a débuté par l'installation des réseaux, de la voirie puis des fondations d'un bâtiment de 2 000² entre le Centre culturel Joël Le Theule et la Maison des arts et des enseignements qui accueillera la Médiathèque Intercommunale. Parallèlement, ont débuté la démolition des anciens aménagements intérieurs de la Maison des arts et des enseignements et le gros oeuvre de son extension (250 m²). Les travaux s'échelonnent sur les deux prochaines années pour un coût de 7 500 000 € pour le Pôle Saint-Denis.

Fin des travaux : en 2022

Coût de construction du Pôle culturel Saint Denis : 7 500 000 €

Entretien avec Jean-François Zalesny, Président de la commission du tourisme, de la valorisation des patrimoines locaux et de la culture



1/ Quelle place souhaitez-vous donner à la culture sur le territoire ?

La culture représente une part importante du budget de la communauté de communes. Elle gardera une place prépondérante. Avec cette pandémie, les gens vont avoir besoin de sortir, de se retrouver. Je pense que les spectacles et autres animations culturelles proposés dans les lieux publics ne seront pas délaissés au profit des portables et tablettes (dont le confinement a intensifié l'usage).

2/ Une commission d'élus suit les projets culturels notamment celui du pôle culturel. Comment est-elle organisée ?

Notre but est d'aller sur tous les chantiers, de suivre les événements et pour moi d'écouter les attentes des nouveaux élus, de les impliquer. Jean-Louis Lemarié, conseiller délégué à la Culture, sera le référent de nos partenaires l'Atelier Malicot, l'Éventail, etc. Quant au Pôle culturel, le projet a largement été suivi par Marc Joulaud, Laurent Fournier et Daniel Chevalier sur le précédent mandat. C'est un des très gros investissements de la communauté de communes qui va permettre de développer la culture et d'améliorer la qualité de service. Il se traduit déjà par l'ouverture d'un cinéma trois salles sur le territoire. Il se poursuit par l'élévation du bâtiment qui fera la liaison entre la Maison des arts et des enseignements et le Centre culturel, rue Saint-Denis.

3/ Après des mois de confinement, les entreprises ont été choisies et le coup d'envoi du chantier a pu être donné. Le projet a-t-il évolué ?

Le projet du Pôle Saint-Denis n'a pas changé. Il suffit de passer dans la rue pour voir l'ampleur du chantier qui a commencé. Je pense que le parvis qui sera construit devant va également surprendre. Il accueillera la Médiathèque Intercommunale, une Maison des arts et des enseignements revisitée, un Fab lab et des studios de musique actuelle dans le même ensemble que la scène du Centre culturel. Seule la réhabilitation de la Halle Montreux, seconde partie du pôle culturel, n'a pu débuter. Elle fera l'objet d'une nouvelle étude en raison du dépassement de l'enveloppe dédiée aux travaux. L'ensemble du projet s'inscrit dans la démarche Cœur de ville pour dynamiser les centres-ville. Sa réalisation participe à l'attractivité du territoire, une notion importante pour notre communauté de communes.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conseil communautaire

Présentation de la nouvelle équipe

Le président



Daniel
CHEVALIER

Maire de Juigné-sur-Sarthe

Président de la communauté de communes
élu le 15 juillet 2020

Quel est le rôle du Président de la communauté de communes ?

Le président est l'organe exécutif de la communauté de communes. Il prépare et exécute les délibérations prises en conseil communautaire .

Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes de la communauté de communes.

Il est le chef des services de l'établissement et le représente en justice.

Le président est seul chargé de l'administration, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents.

8 vice-présidents



Nicolas
LEUDIÈRE

Maire de Sablé

Aménagement du territoire, l'habitat et de la politique de la ville



Martine
CRNKOVIC

Maire de Louailles

Administration générale, fonctions supports et moyens transversaux



Pierre
PATERNE

Maire de Bouessay

Environnement



Jean-François
ZALESNY

Maire de Précigné

Tourisme et valoration des patrimoines locaux



Eric
DAVID

Maire de Le Bailleul

Solidarité, prévention, santé et autonomie



Claude
DAVY

Maire de Notre-Dame-du-Pé

Sports



Michel
GENDRY

Maire de Parcé-sur-Sarthe

Infrastructures



Pascal
LELIÈVRE

Maire de Solesmes

Agriculture et commerce

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

8 conseillers délégués



Jean-Louis
LEMAÎTRE
Maire d'Auvers-le-Hamon
Mobilités



Dominique
LEROY
Maire de Courtillers
Finances



Antoine
D'AMÉCOURT
Maire d'Avoise
**Gestion des milieux
aquatiques, Plan climat
air énergie**



Jean-Louis
LEMARIÉ
Maire d'Asnières-sur-Vègre
Culture



Brigitte
TÊTU-ÉDIN
Maire de Vion
Éducation et loisirs



Nicole
FOUCAULT
Maire de Pincé
**Petite enfance et
parentalité**



Joël
ÉTIEMBRE
Maire de Dureil
Maîtrises d'ouvrages



Mélanie
COSNIER
Maire de Souvigné-sur-Sarthe
Transition écologique

27 autres conseillers communautaires



Barbara
ANIS
Sablé-sur-Sarthe



Laurence
BATAILLE
Juigné-sur-Sarthe



Serge
DELOMMEAU
Courtillers



Olivier
DUBOIS
Sablé-sur-Sarthe



Jean-Pierre
FERRAND
Sablé-sur-Sarthe



Liliane
FOGLIARESI
Le Bailleul



Anne-Marie
FOUILLEUX
Sablé-sur-Sarthe



Laurent
FOURNIER
Sablé-sur-Sarthe



Marie-Paule
FRÉMONT
Sablé-sur-Sarthe



Christophe
FREUSLON
Bouessay



Christiane
FUMALLE
Préciné



Manuela
GOURICHON
Sablé-sur-Sarthe

CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Dominique
HUET
Auvers-le-Hamon



Vincent
HUET
Parcé-sur-Sarthe



Marc
JOLAUD
Sablé-sur-Sarthe



Myriam
LAMBERT
Solesmes



Esther
LEBOULEUX
Sablé-sur-Sarthe



Benoît
LEGAY
Sablé-sur-Sarthe



Blandine
LETARD
Sablé-sur-Sarthe



Alain
PASQUEREAU
Précigné



Muriel
PETITGAS
Sablé-sur-Sarthe



Geneviève
POTIER
Sablé-sur-Sarthe



Daniel
REGNER
Vion



Nicolas
RENOU
Sablé-sur-Sarthe



Denis
ROCHER
Sablé-sur-Sarthe



Marie-Claude
TALINEAU
Précigné



Emma
VÉRON
Parcé-sur-Sarthe

Quel est le rôle du conseil communautaire ?

Le conseil communautaire représente les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement. Il exerce des **compétences obligatoires** :

- l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire,
- le développement économique,
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- la création et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs,
- la collecte et le traitement des déchets ménagers,
- l'eau et l'assainissement.

... et des **compétences facultatives** qui sont pour la communauté de communes de Sablé :

- la culture, les loisirs, la famille et l'enfance,
- le tourisme et le patrimoine,
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie,
- la protection de l'environnement,
- le logement et le cadre de vie,
- l'animation et coordination du dispositif Politique de la ville,
- la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- l'action sociale d'intérêt communautaire (prévention de la délinquance, portage de repas),

Ces compétences transférées par les communes relèvent durablement de la communauté de communes.

Déchets ménagers

Comment réduire leur impact sur l'environnement et sur la facture ?

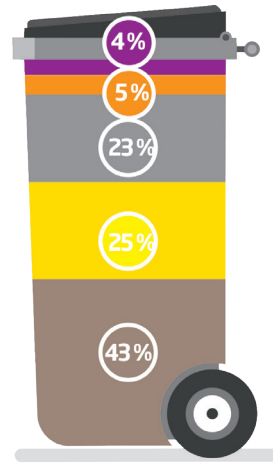
En 2019, la communauté de communes a collecté 14 914 tonnes de déchets sur son territoire, soit 515 kg par habitant et par an dont 128 kg d'ordures ménagères et 280 kg de dépôts en déchèterie. Si l'on constate une constante amélioration des gestes de tri, le nombre de déchets, lui, est croissant. Depuis 2015, le tonnage a augmenté de 18%, dont une part importante d'encombrants (déchets volumineux) en déchèterie.

Le coût des déchets augmente

Les ordures ménagères collectées dans les bacs gris et les encombrants déposés en déchèterie finissent enfouis dans une installation de stockage. Les autres déchets (emballages, papiers, verres...) sont valorisés.

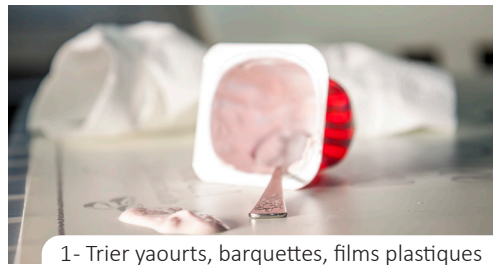
La loi pour la transition énergétique pour la croissance verte* fixe un objectif de réduction de 50% dans les installations de stockage de déchets non dangereux à l'horizon 2025.

Pour y parvenir, l'État augmente drastiquement la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) liées à l'enfouissement. Dès 2021, cette augmentation sera de 12 € par tonne, représentant un coût supplémentaire de 61 400 €. Puis ce coût augmentera crescendo chaque année. Ces mesures pourraient impacter le coût du service si nous ne réduisons pas le tonnage de nos déchets.



128 KG D'ORDURES MÉNAGÈRES PRODUITES PAR HABITANT ET PAR AN

- Autres collectes (déchets dangereux, électronique, textile...)
- Gaspillage alimentaire (produits alimentaires non consommés)
- Déchets ménagers résiduels
- Collecte sélective (emballages et papiers)
- Déchets compostables (déchets alimentaires, de jardin, papiers souillés...)



Réduire encore les déchets, c'est possible

Face à ce constat, nous pouvons agir en diminuant la part de nos déchets pour l'enfouissement et rester attentifs au tri de nos emballages.

Le tri

Une analyse fine des déchets de nos bacs gris en 2019 montre qu'il reste encore des emballages ménagers dans les poubelles. Les films plastiques, les barquettes, les pots de yaourt vidés sont dorénavant admis dans les sacs jaunes.

Le compost

Les déchets alimentaires, restes de repas, sont la part la plus importante de nos

ordures ménagères. Ils peuvent être compostés au jardin, en pied d'immeuble ou même à la maison dans un lombricomposteur. Les épluchures de légumes, les fruits pourris, le marc de café, les cartons, les mouchoirs s'y dégraderont lentement sous l'effet de micro-organismes et formeront du compost. Vous pourrez alors l'utiliser, si vous le souhaitez, pour fertiliser vos plantes.

Le tri en déchèterie

En déchèterie 1 416 tonnes de déchets sont déposées dans la benne des encombrants soit 17% des apports en déchèterie. Beaucoup de sacs fermés sont déposés dans cette benne. Or, avec toutes les filières matériaux mises en place, il est probable qu'il existe une autre solution de recyclage. Avant de jeter un sac aux encombrants, faites le geste de trier cartons bruns, plastiques, ferrailles, meubles, vêtements, etc. Les agents de déchèterie sont là pour vous aider à réduire l'enfouissement des déchets et favoriser le tri.



*La loi transition énergétique pour la croissance verte vise à agir pour le climat, en fixant à la France des objectifs chiffrés et des moyens d'action pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat du 12 décembre 2015.



Réfection des marquages route du Mans



En régie, les voies fissurées sont étanchées. Cette année, ces chantiers ont nécessité l'utilisation de :

- 250 000 m² d'enduits (émulsion)
- 300 tonnes d'émulsion hydrocarbonnée
- 240 tonnes de grave émulsion (reprofilage)
- 100 tonnes d'enrobé à froid (entretien de chaussée)

La signalisation horizontale nécessite l'usage de :

- 6 000 kg de résine thermo
- 2 700 kg de peinture

Entretien et travaux de voirie

Le programme 2020 s'achève

Le programme de voirie 2020 entériné en janvier se termine. Il donne une priorité à la réfection des marquages au sol et au renouvellement de la signalisation. 30 000 € sont affectés au remplacement et à la création de panneaux. La réfection des chaussées se poursuit en partie en régie, en partie dans le cadre de marchés publics. 60 km de fossés ont été curés. Les chemins non revêtus feront l'objet d'un entretien avant la fin de l'année.

Chaussées restaurées en 2020 :

Louailles

Chaussée et trottoir : rue de l'école

Notre Dame du Pé

Chaussée : rue du Joncheray

Parcé-sur-Sarthe

Chaussée : rue du Vieux Pont / Trottoir : rue Charles de Gaulle

Solesmes

Chaussée : rue Saint Aquilin, Clos du Verger / Trottoir : Clos de la Fontaine 1^{re} partie

Auvers le Hamon

Trottoir : route de Bouessay

Le Bailleul

Trottoir : rue du Maine, rue du Presbytère

Sablé – Solesmes :

Renouvellement du tapis en enrobé et marquage : avenue Jean Monnet

Sablé-sur-Sarthe :

Réfection de chaussée en enrobé et trottoir : impasse du Clos du Bois / Marquage : route du Mans / Trottoirs : rue Victor Hugo

Travaux en cours ou à venir :

Solesmes

Trottoirs : Clos de la Fontaine 2^{me} partie



Utilisation du Point à temps (PATA) en régie

Budget

560 000 €

Tourisme en Vallée de la Sarthe

Une saison boostée par les mois de juillet et août



Après 3 mois de fermeture en pleine période de covid-19, l'Office de Tourisme de la Vallée de la Sarthe* a réalisé une fréquentation record en juillet-août. « Nous perdons 14% de fréquentation sur l'ensemble de la saison par rapport à 2019 » reconnaît Pascaline Vannier, Directrice de l'Office de Tourisme. « Cependant du 15 juillet au 15 août, au coeur de la saison, elle augmente de 6 % ».

Un fort attrait de la campagne

Ouvertes à partir du mois de juin, les trois antennes de l'Office de tourisme, Sablé, Solesmes et Malicorne proposaient des activités découverte du territoire. Les mardis du patrimoine et mercredi du terroir ont enregistré + 150 visiteurs malgré une jauge réduite. « Après deux mois de confinement, les gens avaient besoin de sortir, de profiter de la campagne à la journée » analyse la directrice de l'Office. La randonnée pédestre et la balade à vélo étaient des activités recherchées. La vente des topos-guides a augmenté de 30% et la demande d'itinéraires vélo a été multipliée par deux. Les activités sur

l'eau ont également connu un franc succès. De même, l'antenne touristique de Solesmes, combinant campagne et patrimoine, enregistre une augmentation de 30% de sa fréquentation.

La clientèle étrangère, en nette baisse, dans les conditions difficiles de la pandémie, était compensée par une augmentation des touristes de la Sarthe, la Mayenne et l'Anjou.

Nouveau site et paiement en ligne

Via son site internet nouvelle version, l'Office de tourisme offrait cette année une vitrine aux professionnels du secteur pour la réservation et le paiement en ligne d'activités : balades en bateaux, cours de cuisine, location de vélos, etc, sont désormais centralisés et accessibles depuis vallee-de-la-sarthe.com

Plus de numérique à l'avenir

« Tous les codes ont changé durant la crise. Dans les années à venir, nous développerons la stratégie digitale et renforcerons notre référencement naturel » avance Pascaline Vannier.

« Nous avons aussi beaucoup de travail à effectuer avec les professionnels du tourisme pour leur donner les moyens de faire face au post-covid. Pour qu'une saison fonctionne, il faut que l'offre touristique soit complète et accessible sur le net. »

3 élus au conseil d'administration

Le 14 septembre, le nouveau conseil d'administration de l'Office de tourisme était élu. Jean-François Zalesny en est le Président directeur général, et représentant de la communauté de communes de Sablé avec Pascal Lelièvre et Manuela Gourichon. Le conseil d'administration oriente et entérine la politique touristique sur le territoire de la Vallée de la Sarthe.

* L'office de tourisme de la Vallée de la Sarthe est un office de destination regroupant les communautés de communes de Loué-Brûlon-Noyen, Sablé-sur-Sarthe et Val de Sarthe



Un pôle BnF et de dizaines d'emplois ?

La collectivité manifeste son intérêt

La Bibliothèque nationale de France a lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des territoires pour la construction d'un pôle de conservation délocalisé. Soutenues par la Région et le département de la Sarthe, la communauté de communes et la ville de Sablé-sur-Sarthe ont déposé un dossier de candidature. "Cela représente des millions d'archives dont la totalité des archives de la presse quotidienne, des dizaines d'emplois directs et indirects et la création d'un pôle d'attractivité" présente Daniel Chevalier. Parmi les atouts saboliens, la présence depuis 1979, d'une antenne de la BnF au coeur du château de Sablé comptant 48 salariés.



Patrimoine

L'église d'Asnières-sur-Vègre retenue pour le loto du patrimoine

Le 31 août, la petite église d'Asnières-sur-Vègre (XI^e siècle), classée monument historique, a été retenue pour la 3^e édition de la Mission patrimoine en péril. Financée par le loto du Patrimoine de Stéphane Bern, la Mission apportera son concours pour des travaux de restauration des peintures murales qui doivent débiter en 2021.

AGENDA

Sous réserve du respect des mesures sanitaires en vigueur lors de l'événement

Vendredi 13 (18h30 et 21h) et samedi 14 novembre (20h30)

Un soir chez Boris de Olivier Debelhoir, cirque de création (dès 8 ans), Cour Gambetta à Sablé-sur-Sarthe

Jeudi 19 (14h30) et vendredi 20 novembre (20h30)

Une forêt en bois... construire de La mâchoire 36, théâtre d'objets (dès 4 ans), salle des fêtes de Précigné

Samedi 28 novembre, 20h30

Clara Ysé et Tim Dup, deux concerts de musique actuelle, Espace Madeleine Marie à Sablé-sur-Sarthe

Jeudi 3 décembre, 14h30 et 20h30

Casse-tête du théâtre à bascule, théâtre jonglé (dès 7 ans), salle des fêtes de Auvers-le-Hamon

vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 décembre

Marché de l'avent, places Dom Guéranger, Raphaël Elizé et place de la République à Sablé-sur-Sarthe - Samedi et dimanche, village d'animations place Dom Guéranger - Présence exceptionnelle d'une patinoire à ciel ouvert place Raphaël Elizé - Vendredi soir, de 17h à 21h, lancement des illuminations en musique et ouverture de la patinoire. Samedi 5, 17h30 déambulation aux lampions et spectacle son et lumière au départ de la place Raphaël Elizé.

Dimanche 13 décembre, de 8h à 18h

Marché de Noël (Avoise en fêtes), place des deux fonts (parking salle polyvalente), Avoise

Mardi 12 janvier, 20h30

Vies de papier de La bande passante, théâtre documentaire (dès 11 ans), Espace Madeleine Marie à Sablé-sur-Sarthe

Mardi 19 janvier, 14h30 et 20h30

Ersatz du collectif Aïe aïe aïe, théâtre d'objet (dès 12 ans), salle des fêtes de Solesmes

Samedi 6 février, 19h

Chansons synchronisées des Swinging poules, Cabaret chanson, Grand hôtel de Solesmes

Vendredi 12 février, 20h30

La Machine de Turing de Benoît Solès, théâtre (dès 12 ans), Espace Madeleine Marie à Sablé-sur-Sarthe

Mardi 16 février, 20h30

Pode ser de Leïla Ka et Mieux vaut partir d'un cliché que d'y arriver de Sylvain Riejou, danse (dès 12 ans), salle des fêtes de Auvers-le-Hamon

Mardi 9 (20h30) et mercredi 10 mars (20h30)

L'herbe tendre de Galapiat Cirque, création (dès 8 ans), Espace Madeleine Marie à Sablé-sur-Sarthe

Dimanche 14 mars, 17h

Le syndrome du banc de touche de la compagnie Hors-jeux, théâtre (dès 12 ans), salle polyvalente de Parcé-sur-Sarthe

Jeudi 18 mars, 20h30

Jérémy fisher de la compagnie ResNonVerba, théâtre chorégraphié (dès 8 ans), Centre soins-Etudes, Sablé-sur-Sarthe

Mardi 23, jeudi 25 et vendredi 26 mars (14h30), mercredi 24)

Ouatou... de No'Compagnie, théâtre musical (dès 1 an), salle théophile Plé à Sablé-sur-Sarthe

Mardi 30 mars (20h30), mercredi 31 mars (10h)

Grou ! de la compagnie Renards/ Effet mer, théâtre familial (dès 7 ans), Espace Madeleine Marie à Sablé-sur-Sarthe

Mercredi 31 mars, 18h30

Collectif protocole, performance itinérante, Médiathèque Intercommunale



Casse-tête, salle des fêtes de Auvers-le-Hamon



Marché de l'avant, Sablé-sur-Sarthe



Syndrome du banc de touche, salle polyvalente de Parcé-sur-Sarthe



Grou ! Espace Madeleine Marie, Sablé-sur-Sarthe

INFORMATION LÉGALE

Informations financières - Ratios	Valeurs 2019 pour la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe	Moyennes nationales des Communautés de communes à FPU *
Ratios en euros par habitant		
1 Dépenses réelles de fonctionnement / Population	557	304
2 Produit des impositions directes / Population	499	279
3 Recettes réelles de fonctionnement / Population	603	365
4 Dépenses d'équipement brut / Population	112	107
5 Encours de dette / Population	283	196
6 Dotation globale de fonctionnement / Population	100	49
Ratios en %		
7 Dépenses de personnel / DRF	60,9%	39,8%
8 DRF et remboursements de la dette en capital / RRF	95,7%	88,5 %
9 Dépenses d'équipement brut / RRF	18,5%	29,3%
10 Encours de la dette / RRF	47%	53,7%

DRF = Dépenses réelles de fonctionnement

RRF = Recettes réelles de fonctionnement

FPU = Fiscalité Professionnelle Unique

* source = Direction Départementale des Finances Publiques- Gestion 2016- fiche N° 1 : les ratios de niveau

CONTACTS UTILES

COLLECTE DES DÉCHETS & DÉCHÈTERIE - ZA de la Denisière - Sablé-sur-Sarthe - **0 800 00 86 28** / sablesursarthe.fr

Ouverture > Lundi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h / Samedi : 10h à 18h / Fermée dimanche et jours fériés

VOIRIE ET MOBILIER URBAIN - Hôtel de ville - place R. Élizé - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 40** / services.techniques@sablesursarthe.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - **02 43 62 50 40** / service.environnement@sablesursarthe.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL - 32 rue Gambetta - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 33** / sablesursarthe.fr

MEDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE - **02 43 62 50 90** / mediatheque.sablesursarthe.fr

GUICHET UNIQUE - 25 bis, rue Pasteur - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 60** / sablesursarthe.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SABLÉ - 18, rue Léon Legludic - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 95 00 60** / vallee-de-la-sarthe.com

RAMPI - 9, avenue de Bückeburg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 44** / sablesursarthe.fr

MULTI-ACCUEIL BOUSKIDOU - 9, avenue de Bückeburg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 44** / sablesursarthe.fr

MULTI-ACCUEIL SAINT-EXUPÉRY - 10, avenue des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 47 03** / sablesursarthe.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Hôtel de ville - place R. Élizé - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 12** / sablesursarthe.fr

CISPD - Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 64** / sablesursarthe.fr



L'ENTR
ACTÉ

www.lentracte-sable.fr
Tél. : 02 43 62 22 22

2020

ITINÉRANCE

MUSIQUE :: THÉÂTRE :: CIRQUE DE CRÉATION :: DANSE :: CINÉMA

2021

Scène Conventionnée :: *Art en Territoire* :: Sablé-sur-Sarthe